**Merci à nos partenaires**

 



**CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS**

Site : <http://judoclubdomloup.sportsregions.fr>

Courriel : domloup.judo.info@gmail.com

| DES 4 ANS | DU LOISIR A LA COMPETITION |
| --- | --- |



 Ceintures noires Kata



**Politesse**

**Courage**

**Sincérité**

**Honneur**

**Modestie**

**Respect**

**Amitié**

**Contrôle de soi**



**PARTIE A CONSERVER PAR LE LICENCIE**

Le dojo se situe :

Complexe sportif Waldeck Rousseau

35410 DOMLOUP

*REGLEMENT INTERIEUR*

• J’adhère au club « Domloup Sport Section Judo » pour accéder aux activités sportives proposées et m’engage à participer à la vie de l’association.

• J’ai pris connaissance que, pour toute nouvelle inscription dans la structure, je bénéficie d’une séance gratuite de découverte, mais, dans le cas où je ne souhaite pas donner suite à mon adhésion, je dois le stipuler le jour même. En cas de non-respect de la démarche, **l’adhésion sera considérée valide et je serai redevable de ma cotisation. Attention, aucun remboursement de cotisation ne sera effectué. Les coupons ANCV, bons MSA sont acceptés mais à déposer avant le 31 décembre de la saison en cours.**

• J’ai pris connaissance que la pratique du judo, jujitsu ou du taiso nécessite une affiliation à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées et j’autorise le responsable de la structure à transmettre mon adhésion individuelle à la FFJDA.

*REGLEMENT DE SECURITE*

• Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux parents dont les enfants participent aux activités sportives, de laisser ceux-ci en présence du professeur chargé de l’encadrement. A eux de s’assurer que celui-ci est présent.

• En cas d’absence, les enfants restent sous la responsabilité des parents. La surveillance cesse à la fin de l’heure d’activité. Les parents pourront reprendre les enfants à ce moment car nous ne pourrons assurer leur surveillance après cette heure.

• Le club ne saurait être responsable des enfants durant leur trajet.

• La responsabilité des parents est engagée pour les dégâts occasionnés par leurs enfants.

• Le club n’est pas responsable des vols ou détériorations commis dans les salles ou leurs dépendances.

**Les cours se déroulent chaque samedi** (hors vacances scolaires)

| **Horaires 2023 / 2024****Judo :*** Enfants (5 à 7 ans) : 14h30 / 15h30
* Baby Judo (4 ans) : 15h30 / 16h00
* Enfants (8 à 13 ans) : 16h00 / 17h00

 **Taiso :**Enfants / Adultes (à partir de 10 ans) : 17h00 / 18h00**Judo** (à partir de 14 ans) / **Jujitsu :**Enfants / Adultes : 18h00 / 19h00Chaque participant peut à son gré rester sur le créneau suivant afin de pratiquer les disciplines qui l’intéressent. |
| --- |
| *Possibilité d’aller aux cours de Chantepie, Retiers, Piré-sur-Seiche, La Guerche de Bretagne et Renazé.* |
| **Tarifs 2023 / 2024*** Baby judo (2019) : 95 €
* Enfants (2018/2017/2016) : 135 €

Nouvelle formule ouverte à partir de 8 ans : 155 €Possibilité de participer à un ou plusieurs cours de Judo 8-13 ans / Taïso / Jujitsu*Possibilité de paiement en plusieurs fois* |

**Quelques dates (sous réserve)**

Judo team – entrainement inter-sites chaque mois

Déc 2023 Compétition amicale Chantepie

13/01/2024 Galette des rois

15/06/2024 Remise des ceintures